

PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS PRESENTEES EN SEANCE

Nombre de Conseillers en exercice :

27

Présents et représentés :

25

L'An **DEUX MIL VINGT QUATRE**, le **DIX AVRIL** à dix-neuf heures trente, le conseil municipal dûment convoqué le vingt neuf mars, en séance ordinaire, s'est réuni en la Maison des associations, Salle Rhin Danube, sous la présidence de Madame Marielle JUILIEN, Maire,

Étaient présents : Mme Marielle JUILIEN, Maire
MME Anne-Gabrielle MATHIEU, Laurence GODENIR, Christine CLAUDE et MM. Nicolas BALMONT, Jean-Baptiste DELEBECQUE, Richard FROSSARD et Bernard CHATELAIN-CADET, adjoints
MME Jacqueline CORRE, Denise AVRILLIER, Sylvie CATTANEO, Margaret GOURDIN, Antonia CHARLES et MM., David HERRERO, Davy COATEVAL, Yoann COURSEL, Aurélien CASTILLE, Mathieu ROCHETTE et Philippe CHAPPET.

Étaient excusés : Mme Isabelle DAGAND a donné procuration à M. Nicolas BALMONT.
Mme Nadine JACQ a donné procuration à M. Laurence GODENIR
Mme Delphine FALQUET a donné procuration à Mme Anne-Gabrielle MATHIEU.
Mme Fanny ZINGER a donné procuration à Mme Marielle JUILIEN.
Mme Cécile CHAMPION a donné procuration à M. Bernard CHATELAIN-CADET.
M. Stéphane GAILLARD a donné procuration à Mme Sylvie CATTANEO
M. Hugo CHAVANNE, absent.
M. Pierre DEMAISON, absent et excusé

Secrétaire de Séance Mme Christine CLAUDE

1. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 13 mars 2024

Il s'agit pour les élus d'approuver le procès-verbal de la dernière séance du Conseil municipal qui leur a été transmis en annexe 1 de la présente note. Mme Le Maire invite les élus présents à signaler les éventuelles erreurs ou omissions en l'absence d'intervention, elle propose d'approuver par vote le procès-verbal en l'état.
Approbation à l'unanimité : 25 voix pour.

2. Approbation du budget principal 2024

Dans la continuité des travaux de la commission finances et administration générale, qui se sont conclus lors de la séance du 18 mars 2024, le projet de budget principal 2024 est présenté comme suit.

Le projet présente un suréquilibre de la section d'investissement de plus de 244K€ qui est conservé aux fins de financement du projet de rénovation de la salle polyvalente qui sera lancé en 2025.

Il est demandé lors de l'approbation du budget d'autoriser le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section, et ainsi de permettre la fongibilité des crédits.

La maquette budgétaire du projet de budget principal 2024 a été transmise aux membres du conseil municipal 12 jours avant la tenue de la séance.

	Exercice précédent				Exercice courant			
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% réalisé	Crédit de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1) + (2)	% Total budget / Budget voté précédent
Fonctionnement								
Dépense	4 395 863,00	4 995 617,11	4 349 590,71	87,07		5 478 244,92	5 478 244,92	109,66
Recette	4 981 817,54	4 995 617,11	5 229 367,65	104,68		5 478 244,92	5 478 244,92	109,66
Total Fonctionnement	585 954,64	0,00	879 776,94	0,00				
Investissement								
Dépense	1 168 275,53	1 751 308,30	923 473,97	52,73	402 765,79	1 110 474,32	1 513 240,11	86,41
Recette	1 168 275,53	1 751 308,30	1 022 227,47	58,37	199 863,40	1 557 858,70	1 757 722,10	100,37
Total Investissement	0,00	0,00	98 753,50	0,00	-202 902,39	447 384,38	244 481,99	
Total DEPENSE	5 564 138,53	6 746 925,41	5 273 064,68	78,16	402 765,79	6 588 719,24	6 991 486,03	103,62
Total RECETTE	6 150 093,07	6 746 925,41	6 251 595,12	92,66	199 863,40	7 036 103,62	7 235 967,02	107,25
Total GENERAL	585 954,64	0,00	978 530,44	0,00	-202 902,39	447 384,38	244 481,99	

A l'issue de la présentation, Philippe Chappet sollicite la parole et constate que la situation héritée du mandat précédent est bonne et permet d'envisager de réaliser des travaux coûteux, toutefois il relève également que les charges de personnel augmentent de 7.5%, ce qui est exceptionnel notamment si l'on compare ce ratio à celui d'une entreprise de même taille. De même, il note que le chapitre 011 augmente de 12%. Ces éléments l'amènent à regretter qu'il n'y ait pas une démarche pour rechercher plus d'économie sur les deux sections afin de mieux financer les travaux à venir.

A l'issue de cette intervention et en l'absence d'autre prise de parole, Mme Le Maire invite les élus à se prononcer sur le projet de budget, les votes exprimés sont 3 abstentions et 22 voix pour, **le budget est approuvé à la majorité** ainsi que le principe de fongibilité des crédits.

3. Approbation des taux de fiscalité 2024

Conformément aux travaux de la commission finances et administration générale, et l'avis favorable émis lors de la commission du 03 mars 2023, il est proposé de maintenir les taux de fiscalité locale ; ce qui permet par la simple revalorisation des bases fiscales d'escompter une augmentation des recettes de fonctionnement.

Par ailleurs, afin de permettre l'évolution des services publics locaux, en couvrant les dépenses de fonctionnement nouvelles liées à l'organisation des services, il est proposé d'augmenter la majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires de 20 à 60% à compter de 2025.

L'état de notification des bases fiscales 2024 est présenté en séance et il est proposé de procéder aux votes.

Philippe Chappet sollicite alors la parole et rappelle que le Conseiller aux Décideurs Locaux de la Commune avait dit que le suivi des locaux vacants serait une démarche plus rentable que la majoration de la Taxe d'Habitation sur les résidences Secondaires, il enjoint donc le conseil municipal à lancer le travail.

Il est ensuite procédé au vote à l'unanimité, 25 voix, les élus approuvent le maintien des taux de fiscalité locale pour 2024 et l'augmentation de la majoration de la THRS à 60% à compter de 2025.

4. Attribution des subventions aux associations locales 2024

La commission vie associative, réunie les 19 février et 27 mars 2024, a examiné l'ensemble des demandes de subventions reçues en mairie.

Les propositions d'attribution ayant reçu un avis favorable sont présentées en séance, le montant total de ces propositions est conforme à l'autorisation budgétaire inscrite au budget principal 2024.

Concernant l'attribution de la subvention à l'association du personnel communal, celle-ci fera l'objet d'une décision ultérieure, car il convient de faire évoluer les modalités de son attribution pour répondre aux obligations réglementaires en matière de financement des associations et notamment la mise en place d'une convention de partenariat financier.

A l'issue de la présentation, Philippe Chappet sollicite la parole et fait remarquer que l'on ne peut pas voter des subventions en l'absence de demande formalisée de la part des associations. Il s'étonne : « Comment la Commune peut-elle attribuer des subventions à des gens qui ne les demandent pas. »

Richard Frossard, adjoint au Maire en charge de la vie associative, rappelle que les propositions qui sont présentées sont le fruit du travail mené en commission avec la volonté d'avoir un traitement égal de toutes les associations locales.

Philippe Chappet demande alors que le vote se fasse subvention par subvention.

Antonia Charles s'interroge quant à elle, « pourquoi les montants sont différents selon les associations et comment cela a-t-il été décidé. »

Yoan Coursel lui indique que ce travail a été réalisé en concertation lors des commissions en présence de Pierre Demaison. Il est à rappeler que la délibération d'attribution des subventions prévoit que celles-ci ne peuvent être versées qu'à réception d'une demande complète.

Margaret Gourdin demande qu'à l'avenir les associations soient informées de l'obligation de dépôt de leur demande de subvention avant le vote du budget.

Philippe Chappet s'interroge ensuite sur l'aspect réglementaire de certaines subventions, et notamment les aides aux élèves de la MFR qui ne sont pas, selon lui, des subventions mais des aides individuelles. En réalité il ne s'agit pas d'aides individuelles mais des demande formulées par les établissements scolaires et qui sont bien par nature des subventions.

Antonia Charles se demande pourquoi la liste des associations locales n'est pas exhaustive, certaines ne sont pas identifiées. Richard Frossard lui précise que parfois les associations sont aidées par d'autres moyens que les subventions financières. Il explique que la commission a repris l'ensemble des demandes reçues et les a complétées avec la liste des associations locales qui ont déjà été aidées ou celles que la commission connaît.

Antonia Charles conclut en indiquant que ce n'est pas à la mairie de soutenir les associations. Selon elle, la somme de 200€ constitue un geste mais cela ne fait pas tout pour faire vivre le monde associatif.

A l'issue des échanges, Mme Le Maire invite les élus à procéder à un vote portant sur l'ensemble des subventions si cela convient à tous, en l'absence d'opposition, **la délibération est approuvée à l'unanimité, 25 voix pour.**

5. Approbation du budget annexe concession portuaire 2024

Dans la continuité des travaux de la commission finances et administration générale, qui se sont conclus lors de la séance du 18 mars 2024, le projet de budget annexe Concession portuaire 2024 est présenté comme suit.

Le projet de budget annexe concession portuaire 2024 présente un suréquilibre de sa section d'investissement de plus de 43K€, crédits qui pourraient être mobilisés pour finaliser les travaux de réparation de la rampe de mise à l'eau au travers d'une décision modificative ultérieure.

	Exercice précédent				Exercice courant			
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% réalisé	Crédit de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1) + (2)	% Total budget / Budget voté précédent
Fonctionnement								
Dépense	76 751,06	77 711,06	56 463,01	72,66		159 111,50	159 111,50	204,75
Recette	149 185,00	151 262,02	151 262,02	100,00		159 111,50	159 111,50	105,19
Total Fonctionnement	72 433,94	73 650,96	94 799,01	128,89				
Investissement								
Dépense	168 124,06	168 504,06	68 991,06	40,94	99 507,00	100 221,80	199 728,80	118,53
Recette	168 124,06	168 504,06	99 810,55	59,23	48 000,00	195 042,54	243 042,54	144,24
Total Investissement	0,00	0,00	30 819,49	0,00	-51 507,00	94 820,74	43 313,74	
Total DEPENSE	244 875,12	246 215,12	126 464,07	50,96	99 507,00	269 333,30	368 840,30	145,74
Total RECETTE	317 309,06	319 766,08	251 072,57	78,52	48 000,00	354 154,04	402 154,04	125,77
Total GENERAL	72 433,94	73 650,96	126 618,60	0,00	-51 507,00	94 820,74	43 313,74	

La maquette budgétaire du projet de budget annexe concession portuaire 2024 a été transmise 12 jours avant la séance du conseil municipal.

Mme Le Maire fait procéder au vote : 25 voix pour, approbation à l'unanimité.

6. Approbation du budget annexe Eau 2024

Dans la continuité des travaux de la commission finances et administration générale, qui se sont conclus lors de la séance du 18 mars 2024, le projet de budget annexe Eau 2024 est présenté en équilibre comme suit :

	Exercice précédent				Exercice courant			
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% réalisé	Crédit de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1) + (2)	% Total budget / Budget voté précédent
Fonctionnement								
Dépense	447 952,01	447 952,01	231 329,45	51,64		332 766,75	332 766,75	74,29
Recette	447 952,01	447 952,01	453 519,40	101,24		332 766,75	332 766,75	74,29
Total Fonctionnement	0,00	0,00	222 189,95	0,00				
Investissement								
Dépense	1 377 183,08	1 377 183,08	116 736,46	8,48	44 959,74	1 210 451,07	1 255 410,81	91,16
Recette	1 377 183,08	1 377 183,08	265 380,52	19,27		1 255 410,81	1 255 410,81	91,16
Total Investissement	0,00	0,00	148 644,06	0,00	-44 959,74	44 959,74		
Total DEPENSE	1 826 135,09	1 826 135,09	348 065,91	19,07	44 959,74	1 543 217,82	1 588 177,66	87,02
Total RECETTE	1 826 135,09	1 826 135,09	718 899,92	39,39		1 588 177,66	1 588 177,66	87,02
Total GENERAL	0,00	0,00	370 834,01	0,00	-44 959,74	44 959,74		

La maquette budgétaire du projet de budget annexe Eau 2024 a été transmis au conseil municipal 12 jours avant la tenue de la séance.

Il est procédé au vote, approbation à l'unanimité 25 voix pour.

Richard Frossard informe les élus suite aux investigations menées pour comprendre pourquoi les bassins de Doussard n'étaient plus alimentés. Il s'agirait d'un problème de connexion avec le réservoir sur Lathuille situé 150 mètres plus bas et qui ne fonctionne plus. Pour cet été, il va être tenté un branchement provisoire entre ces deux réservoirs et voir les propriétaires pour établir des servitudes car rien n'existe depuis 1896, date de la construction des bassins.

Mme Maire indique que l'école reçoit des élèves berlinois cette semaine, la commission enfance jeunesse les recevra à 19h00 à l'école vendredi prochain.

Mme Le Maire informe les conseillers qu'il convient, suite au renouvellement du conseil municipal, de proposer 5 personnes volontaires pour siéger à la Commission de contrôle des listes électorales, 5 volontaires se font connaître : Christine CLAUDE, Laurence GODENIR, Antonia CHARLES, Bernard CHATELAIN – CADET et Richard FROSSARD.

David HERRERO demande également la parole pour signaler que cela fait 2-3 matchs que les lumières du stade s'éteignent avant la fin du match. Il demande s'il serait possible de modifier cela car ce serait plus agréable. Richard Frossard lui indique prendre l'attache de la Mairie de Faverges qui gère, pour le compte de la CCSLA, le stade synthétique.

Enfin, Philippe Chappet souhaite savoir quand sera présenté le Rapport Annuel de Délégation du camping municipal. Il lui est répondu que celui-ci doit être transmis à la Mairie avant le 1^{er} juin, ensuite, il appartient au Maire de mettre à l'ordre du jour d'une séance suivante du conseil municipal la présentation du rapport annuel.

L'ordre du jour étant épuisé et en l'absence de nouvelles prises de parole, Mme Le Maire clôt la séance à 20h42.

Le Secrétaire de séance,
Mme Christine CLAUDE



Le Maire
Mme Marielle JUILIEN



7. Approbation du budget annexe Forêts 2024

Dans la continuité des travaux de la commission finances et administration générale, qui se sont conclus lors de la séance du 18 mars 2024, le projet de budget annexe Forêts 2024 est présenté en équilibre comme suit :

	Exercice précédent				Exercice courant			
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% réalisé	Crédit de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1) + (2)	% Total budget / Budget voté précédent
Fonctionnement								
Dépense	32 800,00	40 869,28	11 942,67	29,22		31 596,79	31 596,79	77,31
Recette	32 800,00	40 869,28	41 559,99	101,69		31 596,79	31 596,79	77,31
Total Fonctionnement	0,00	0,00	29 617,32	0,00		0,00	0,00	
Investissement								
Dépense	308 102,31	308 402,31	238 945,55	77,48	64 604,80	121 763,75	186 368,55	60,43
Recette	308 102,31	308 402,31	130 838,60	42,42	129 209,60	57 158,95	186 368,55	60,43
Total investissement	0,00	0,00	-108 106,95	0,00	64 604,80	-64 604,80	0,00	
Total DEPENSE	340 902,31	349 271,69	250 888,22	71,83	64 604,80	153 360,54	217 965,34	62,41
Total RECETTE	340 902,31	349 271,69	172 398,59	49,36	129 209,60	88 755,74	217 965,34	62,41
Total GENERAL	0,00	0,00	-78 489,63	0,00	64 604,80	-64 604,80	0,00	

La maquette budgétaire du projet de budget annexe Forêts 2024 a été transmise dans le délai réglementaire de 12 jours avant la séance du conseil municipal.

Il est procédé au vote, approbation à l'unanimité, 25 voix pour.

8. Décisions du Maire.

- 2024-005 20/03/2024 Attribution du marché de nettoyage des sanitaires publics
 2024-006 21/03/2024 Attribution du marché d'entretien des espaces verts du pôle lacustre

9. Questions diverses

Mme Le Maire rappelle que lundi 29 avril à 11h30 aura lieu, pour les conseillers municipaux qui le souhaitent, la visite du Centre Technique Municipal.

Elle rappelle également que ce dimanche aura lieu le marathon du lac d'Annecy, puis le 20 avril le Comice agricole à Duingt et enfin le 27 avril l'inauguration du stade synthétique intercommunal à Doussard. Elle précise ensuite que le Marathon au Clair de lune, qui aura lieu le 05 mai, partira du Camping de la Serraz.

Au sujet du Camping de la Serraz, elle informe que le mur édifié est un mur anti bruit qui sera végétalisé, que cette construction est conforme au PLUi du fait de sa végétalisation et sa localisation en bord de route.

Jean Baptiste Delebecque fait un point sur le lancement de l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde avec le cabinet Mayanne, qui a déjà réalisé celui de la Commune de Faverges. L'objectif est de finaliser le document à la rentrée scolaire pour permettre sa diffusion dans le prochain bulletin municipal. Ce document permet de faire le point sur tous les risques potentiels existants sur la Commune et esquisser des procédures de prise en charge des conséquences de ceux-ci. Il invite les élus de bonne volonté à participer à ce travail d'élaboration. Il sollicite notamment Philippe Chappet de par sa qualification professionnelle mais celui-ci décline.